

Compte rendu de séance

Séance du 14 avril 2022

L'an 2022 et le 14 avril à 18 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, SALLE DU CONSEIL sous la présidence de HANQUIEZ Karelle, Maire

Présents : DEMAILLET Sandrine, DESBRUERES Catherine, AUDOUX Virginie, CARCEL Isabelle, HANQUIEZ Karelle, THIBAUT Xavier, , FERRIEN Jérôme

Absents excusés : DENEUVE Damien, DEMAILLET Frédéric, KIPPERT Bertrand

Absents : Néant

Procurations :

- DENEUVE Damien à DESBRUERES Catherine
- DEMAILLET Frédéric à Sandrine DEMAILLET
- KIPPERT Bertrand à Virginie AUDOUX

Invités : Néant

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 8

Date de la convocation : 07/04/2022

Date d'affichage : 07/04/2022

A été nommé(e) secrétaire : Jérôme FERRIEN

I- Approbation compte administratif 2021

Pour la présentation et le vote du compte administratif, le Président est Monsieur Philippe PERRIN.

Le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Madame Karelle HANQUIEZ, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, les décisions modificatives de l'exercice considéré.

1/ Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif

2/ Constate que les identités de valeurs avec des indications du compte de gestion relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3/ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4/ Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Madame le Maire a quitté la séance pendant les opérations de vote

II- Approbation compte de gestion 2021

Le conseil municipal après s'être fait présenter le budget primitif 2021 de la commune et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, le compte de gestion dressé par Madame CHOULY, receveur, accompagnée des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021,
- Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures les montants de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui des titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrits de passer dans ses écritures,
- Considérant la parfaite régularité des opérations effectuées,
- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

III- Affectation du résultat

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'affecter le résultat de la commune s'élevant à 94 238.33 € de la façon suivante :

- Fonctionnement compte 002 : 94 238.33 €
- Investissement compte 001 : 2109.94 €

IV- Vote des taxes locales

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de voter les taux des taxes locales de la façon suivante :

TFB : 27.31 %

TF NB : 29.65 %

V- Vote du budget primitif 2022

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de voter le budget primitif 2022 équilibré en dépenses/recettes de la façon suivante :

Fonctionnement : 206 796.33 €

Investissement : 282 835 €

La séance est levée à 20h42.

Karelle HANQUIEZ



Xavier THIBAUT



Virginie AUDOUX

Catherine DESBRUERES

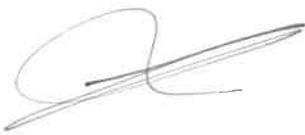


Bertrand KIPPERT

Sandrine DEMAILLET



Damien DENEUVE



Frédéric DEMAILLET



Isabelle CARCEL

Jérôme FERRIEN



Philippe PERRIN

